

DDA 2024

Programme de formation

15 heures



AXELERANCE
FORMATION & CONSEIL

Modalités spécifiques de la formation en e-learning asynchrone

Compétences et qualifications chargées d'accompagner les stagiaires :

Responsable pédagogique de la formation dispensée : Mme Stéphanie VIEL, cheffe de projet formation et coordinatrice pédagogique.

Modalités techniques d'accompagnement ou d'assistance (périodes et lieux de regroupement ou moyens permettant de contacter les personnes en charge de l'assistance) :

Assistance technique : par mail hotline@axelerance.fr. Une réponse vous est donnée par téléphone ou par mail dans les plus brefs délais. Ainsi, lors de votre demande, merci de bien vouloir indiquer un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

Accompagnement pédagogique : par mail hotline@axelerance.fr. La demande est transmise au formateur expert. Réponse par mail dans les plus brefs délais. Si la réponse ne peut être apportée par mail (car trop technique par exemple...), le formateur appellera pour donner de plus amples explications. Ainsi, lors de la demande, merci de bien vouloir indiquer un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

Méthodologie (à distance) :

Vous pouvez télécharger certaines parties des modules en format PDF, pour une lecture adaptée aux liseuses et tablettes.

Les vidéos des modules durent en moyenne de 3-4 minutes.

Ces modules sont composés de quiz corrigés automatiquement,

Moyens pédagogiques : Tous nos modules sont disponibles directement sur la plateforme Lms QWEED AXELERANCE 24/7, sur tous supports (PC, MAC, tablette, mobile).

Privilégier les navigateurs GOOGLE CHROME ou MICROSOFT EDGE.

Délais d'intervention des personnes en charge de l'assistance :

Dans les jours et heures d'ouverture de notre bureau : du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 14h à 18h00

Assistance technique : au plus tard dans la ½ journée suivant la demande

Accompagnement pédagogique : au plus tard sous 24 à 48 heures maxi (en fonction de la disponibilité du formateur expert dans le domaine. Si la réponse est courte, le formateur rédige une réponse écrite par mail, si la réponse demande explication, le formateur échange par téléphone ou visio avec le stagiaire)

Description des justificatifs permettant d'attester de la réalisation des travaux exigés :

Un état de connexion sous format Excel sera édité et signé par le stagiaire et AXELERANCE, détaillant le temps passé sur les différents modules, les dates de connexion, et modules suivis.

Informations et données relatives au suivi de l'action, à l'accompagnement et à l'assistance :

En cas de retard de connexion, le stagiaire recevra des mails de rappel de connexion.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation en partie sonorisée et sous-titrée : accessible aux personnes malentendantes.

Pour tout besoin spécifique (d'adaptation, d'aménagement de la formation), contactez Sandra PARNISARI, notre référente Handicap par mail : s.parnisari@axelerance.fr ou 06 85 83 92 51

PROGRAMME

DDA (Directive Distribution des Assurances)

DDA 2024 : Directive Distribution des Assurances en distanciel asynchrone (e-learning)

Formation réglementaire annuelle des intermédiaires en assurances (courtage en assurances)

Objectifs :

Intégrer les nouveautés réglementaires et impactantes pour le métier de courtier en assurances.

Gagner en conformité dans l'exercice de mon métier au quotidien et respecter les exigences réglementaires.

Consolider les acquis en matière de distribution d'assurances.

Respecter l'obligation annuelle de formation.

Compétence : Exercer son activité en conformité face aux nouveautés et nouvelles directives de la profession.

Durée de la formation : parcours de formation en e-learning d'une durée de 15 heures.

Prérequis : comprendre la langue française et connaître les bases de l'informatique, être courtier ou mandataire en assurance, avoir une connexion internet avec un bon débit.

Public visé : Les courtiers en assurances (niveau 1, 2 et 3), mandataires et salariés.

Programme :

Les assurances de personnes

Introduction aux assurances de personnes

Les assurances de personnes : la GAV (Garantie Accidents de la Vie)

Les assurances de personnes : l'assurance dépendance

Les assurances de personnes : l'assurance complémentaire santé

Rappels sur les garanties de l'assurance emprunteur

Loi Lemoine : la suppression du questionnaire de santé, impact

Quiz intermédiaire

Les assurances de professionnels

L'assurance dommages ouvrage

La Responsabilité Civile d'Entreprise

Les assurances de prêts professionnels

La prévoyance du TNS

La garantie frais généraux

L'assurance Homme Clé

La garantie croisée entre associés

Quiz intermédiaire

L'épargne assurances : généralités et supports

L'épargne et les SCPI (Société Civile de Placement Immobilier)

La vie du contrat d'assurance et sa fiscalité

Quiz intermédiaire

Réglementation et déontologie

Obligation de conseil en assurance

L'écoute active

LAB-FdT en assurance

La rémunération et le conflit d'intérêts en assurance

La lutte contre la fraude en assurance

Le contrôle interne

La collecte des données : droits et devoirs des professionnels

RSE, les enjeux

La cybersécurité en entreprise

Quiz intermédiaire

Revue de presse de l'assurance en 2024

Quiz final = 70 % de bonnes réponses sont nécessaires pour valider la formation et obtenir l'attestation de réussite.

